Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers

La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1er bailleur

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

> **"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84**

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail…»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

> **"Le Département de Vaucluse, 1er donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€" Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental**

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts) ; le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

> **"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département**

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

> **"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)**

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre 2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de co-activité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 23 juin 2020

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !